

LES MEILLEURS PLACEMENTS POUR SE PROTÉGER DE L'INFLATION

L'inflation représente un véritable fléau pour l'épargnant, en effet, elle contribue à diminuer ses économies au fil du temps. Aujourd'hui la menace de l'inflation réapparaît, avec l'accélération de l'augmentation des prix, depuis son point bas de 2009 (déflation de 0.7%), pour atteindre 2.8% dans la zone euros (2.1% en France). Les économistes estiment même que ce taux pourrait atteindre les 3%, notamment en raison des hausses des prix des matières premières qui se répercutent sur ceux des denrées alimentaires. L'accroissement de la dette des Etats fait aussi craindre un retour de l'inflation à ceux qui la voient comme l'ultime moyen de dévaloriser une dette gonflée par les politiques de relance.

Face à cette situation, quels sont les meilleurs placements pour se protéger de l'inflation ?

L'or et les matières premières

La demande des économies émergentes (notamment la Chine), et les investissements financiers contribuent à la hausse de cours de l'or et des matières premières, car elles servent de valeurs refuges aux liquidités.

Il est possible d'investir dans de l'or physique, de l'or papier (trackers et certificats) ou dans des fonds de mine d'or. Cependant ces placements conservent un caractère spéculatif.

L'immobilier

Il est possible d'investir dans des biens en direct mais l'immobilier papier, à travers les Sicav (société d'investissement à capital variable). Les SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) sont également une bonne solution d'investissement pour assurer un bon rendement. Sur le long terme, les prix de l'immobilier ont tendance à suivre le niveau de l'inflation. Il est possible d'investir dans des biens en direct.

Les actions

Les actions ne sont pas entièrement immunisées contre l'inflation (notamment en cas de forte hausse des prix). Il est préférable de privilégier les sociétés bénéficiant de redevances ou d'une capacité à maintenir leurs marges (Hermès, Total, Vinci...). Les actions de pays émergents ou de groupes occidentaux présents dans ces pays sont aussi intéressantes. Enfin, les actions liées à l'énergie, au bois ou à l'eau permettent aussi de se prémunir contre le risque d'inflation.

Les obligations indexées sur l'inflation

Les obligations indexées sur l'inflation servent des intérêts, avec une rémunération et un remboursement du capital augmenté de l'inflation. Cependant le risque liés à ces dernières est important, en effet, dès que les prévisions de l'inflation baissent, les cours perdent de la valeur. Par sécurité, il faut privilégier obligation d'une durée de 5 à 7 ans ou un fonds qui pourra gérer la volatilité de ces titres.